

Résumé

La politique de rénovation actuelle du "tout BBC" porte sur l'axe de la performance et oublie l'axe de l'empreinte écologique du logé. Une politique incitative portant sur les deux directions lèverait plusieurs blocages que nous constatons.

Permettre des trajectoires différenciés apporte plusieurs avantages économiques.

Le coût pour les deniers publics¹ et les propriétaires² occupants comme bailleurs est moindre.

Une économie de la fonctionnalité dans le logement se développe.

Permettre des trajectoires différenciés apporte plusieurs avantages écologiques.

La transition prend moins de temps³.

Elle génère ainsi des kWh_{cumac} d'ici 2050 et donc la baisse des émissions de CO₂ associées⁴.

La réduction moyenne de l'empreinte écologique du logé⁵ chauffés et climatisés réduit le besoin en constructions neuves⁶ et donc l'énergie grise et les GES gris de la construction. Elle entraîne aussi une réduction de la consommation des biens et de leur accumulation dans le logement.

Permettre des trajectoires différenciés apporte plusieurs avantages politiques. L'oubli de l'empreinte écologique du logé dans nos politiques de transition est un grand facteur d'injustice. Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie. Il entraîne une double voire triple peine pour les plus modestes recherchant les loyers les moins chers⁷.

L'introduction d'une empreinte écologique du logé plancher, préviendrait cette injustice avec la garantie d'une performance thermique suffisante.

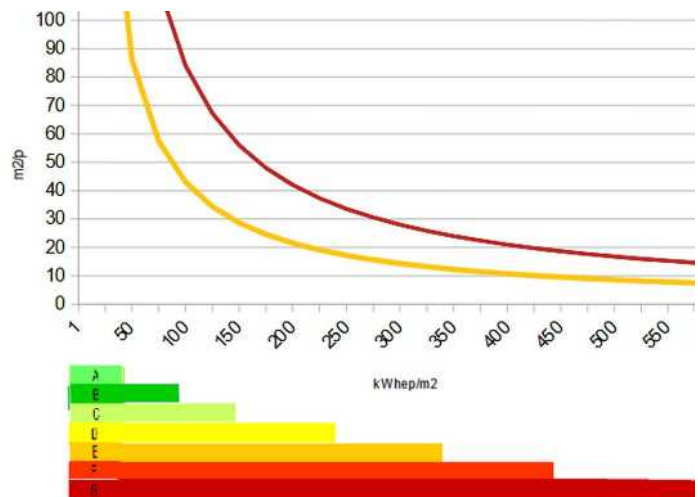


Figure 1: Carte de la transition énergétique du secteur du logement en France

¹ Le montant de 20 milliard /an est avancé pour atteindre les 600.000 logements/ an. Auquel il faudrait ajouter le coût du renouvellement d'une partie du parc nucléaire

² Estimée à 1000 milliards d'euros dans le cas du tout BBC

³ L'actuelle politique revoit régulièrement à la hausse le nombre de logement à rénover 500.000/an à l'époque du Grenel de l'environnement à 700.000/an.

⁴ Estimé à 1000 TWh_{cumac} soit 10 % des 10000TWh qui seront consommés d'ici 2050

⁵ ou son non développement, ce qui est la tendance actuelle

⁶ dont les actuels besoins de logements sociaux à construire

⁷ Les plus pauvres 1ère peine surface de logement insuffisante – 2ème peine logement mal isolé, indigne (passoire énergétique) – 3ème peine reste à vivre grèvé par les hausses de prix de l'énergie.